

COMMUNE DE PORTES EN VALDAINE (Drôme)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 03 juillet 2020**

Nombre des membres :

- afférents au Conseil Municipal :	11
- en exercice :	11
- qui ont pris part à la séance :	11
- votants	11

Date de convocation : 29/06/2020

Date d'affichage : 29/06/2020

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, Maire, à la salle des fêtes, au nombre prescrit par la loi, le trois juillet deux mil vingt à 19 h 00.

Présents :

Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD  
Brigitte  
Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET  
Christophe – DI BENEDETTO Vincent – VERNERET Jacques

Secrétaire de séance :

Monsieur CHARPENEL Aurélien

**Objet : Délibération pour détermination du nombre d'Adjoints au Maire**

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2113-1 et L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la création de 3 postes d'Adjoints.**

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.



Le Maire,  
Jean-Bernard CHARPENEL